



RAPPORT COMMISSION ESIN 2023

La commission ESIN s'est réunie une fois fin 2023. Les rares réponses aux quelques questions et sondages diffusés au fil de l'année et le peu de structures représentées lors de la réunion de commission ne sont pas très incitatifs.

A l'échelle de la Région, je retiendrai de 2023 l'achèvement de l'intégration dans un SIG de la cartographie des parcours nautiques potentiels de la Région Grand Est, qui sera communiqué aux instances, après un dernier toilettage. L'ensemble des parcours représente un linéaire d'environ 7000km. Je remercie les personnes, clubs et comités départementaux qui ont contribué à ce travail de recherche et d'actualisation des données, et surtout Jean-Christophe BOIVIN, très proactif sur ce sujet, et fin connaisseur de l'Ouest de notre région. Dans ce domaine, je signale aussi le travail d'actualisation des parcours engagé en Meurthe et Moselle sous l'égide du comité départemental.

Sentier nautique :

Les sentiers s'étendent à Bouzonville tandis qu'à Toul, les parcours d'Emilie à Toul ont été labellisés. Les projets sont toujours en cours à Val de Sarre et Epinal.

Gardiens de rivière :

2023 a vu une structure commerciale, agréée cette même année, être reconnue comme gardien de rivière, en l'occurrence il s'agit d'H2O Passion (67 Drusenheim), et de la Moder. Les clubs et structures labellisés mènent des actions variées sur leur territoire : animations, surveillance et signalements de désordres. ***Voir si autres clubs labellisés en 2023***

Nettoyage de rivières :

Je crois savoir que quasiment tous les clubs nettoient peu ou prou leurs sites de pratique, mais peu font remonter les informations (8 clubs seulement) sur ces actions, celles-ci restant généralement partielles. Difficile dans ces conditions de faire valoir notre implication dans la préservation de nos lieux de pratique.

Participation aux instances de gestion des milieux ou cours d'eau :

Peu de retours également dans ce domaine d'actions. Au sein de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et au titre de la FFCK, une dizaine de réunions et autant de dossiers de séance occupent une part de mon temps. Le monde du canoë-kayak est représenté au sein de divers comités de gestion concernant des réserves naturelles nationales (5 recensées toutes dans le 67) ou régionales (une dans le 57 et le 67), des arrêtés de protection de biotope (67 encore) ou de gestion de cours d'eau (57, 67/68,88).

Accès à l'eau :

Les conditions d'accès à l'eau s'améliorent au fil des occasions qui se présentent localement, souvent en lien avec les collectivités locales. Pour 2023, la commission a eu connaissance des aménagements sur la Nied dans le secteur de Bouzonville (57) et la Sarre aux alentours de Grosbliederstroff (57). Ils concernent des parcours cohérents et labellisés sentiers nautiques. A noter un projet en lien avec la fédération de pêche la Meurthe à Lunéville (54). Dans les Vosges, la concertation a commencé pour les accès aux lacs de Bruyère et de Remiremont, tout comme celle pour la valorisation des lâchers d'eau opérés par EDF dans la Plaine, même si cela ne va pas aussi vite que souhaité. Dans l'Aube, les échanges avec la DDT sur l'AP concernant la navigation lac d'Orient d'août 2022 ont permis d'avancer : les restrictions d'accès nous concernant devraient être levées pour la saison 2024.

Continuité nautique :

A priori le seul projet à avoir vraiment avancé dans la Région est celui du barrage de la Robertsau, à Strasbourg. Il va supprimer dans les semaines à venir un verrou sur un parcours très fréquenté par tous nos publics. Le franchissement du barrage du Rianois à Lunéville est lui en stand-by.

Pour le proche avenir, je me permets d'insister sur la nécessité de partager les informations et données sur l'état de notre pratique, les difficultés et améliorations que vous rencontrez localement, les actions qui sont menées. Dans le mois à venir l'état des lieux des usages de l'eau sera actualisé sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de la révision du SDAGE. Celui concernant le canoë-kayak et les sports nautiques date d'une vingtaine d'années. Dans le périmètre de Rhin-Meuse, un bureau d'études est missionné à cet effet et attend des réponses pour la fin mars. C'est pourquoi un cadre de questionnaire vous a été diffusé, et il est essentiel que chacun à son niveau y réponde. De manière plus générale, mieux connaître notre pratique au sein des ESIN facilitera notre reconnaissance.

En conclusion, je souhaite remercier les clubs et structures qui sont fidèles aux rendez-vous proposés (elles se reconnaîtront) ainsi que nos deux conseillers techniques, sur qui on peut s'appuyer.

Éric LOUIS